



# Extrait de délibération

## Comité syndical 22 novembre 2021 – Parthenay

Identifiant  
2021-11-002

L'An Deux Mille Vingt et Un le vingt-deux novembre à 18h, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans un lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier Gaillard, président.

M Claude DIEUMEGARD a été désigné secrétaire de séance.

**Date de la convocation :** 16 novembre 2021  
**Nombre de délégués en exercice :** 31 titulaires / 31 suppléants  
**Présents :** 15 titulaires, 2 suppléants  
**Absents, excusés :** 15 titulaires, 29 suppléants  
**Votants :** 17

Com. de communes	Titulaires présents	Titulaires excusés et/ou suppléés	Suppléants avec vote	Autres suppléants présents
Airvaudais-Val du Thouet	BIRONNEAU Pascal, CHABAUTY Gérard, NOLOT Monique, FOUILLET Olivier			
Parthenay-Gâtine	AYRAULT Bérengère, BACLE Jérôme, CHAUSSONNEAUX Jean-Paul, DIEUMEGARD Claude, GAILLARD Didier, GUERIN Jean-Claude, PARNAUDEAU Guillaume	BERGEON Patrice, BOUCHER Hervé-Loïc, BRESCIA Nathalie, CHEVALIER Eric, CLEMENT Guillaume, CUBAUD Olivier, GILBERT Véronique,	PARNAUDEAU Thierry	
Val de Gâtine	BIRE Ludovic, CHAUSSERAY Francine, RIMBEAU Jean-Pierre, SAUZE Magalie	ATTOU Yves, BAILLY Christiane, BARANGER Johann, FRADIN Jacques, JEANNOT Philippe, LIBNER Jérôme, MICOU Corine, OLIVIER Pascal, TAVERNEAU Danièle	AUDEBERT Claude	

## Recrutement d'un chargé de mission urbanisme durable

Le contrat de travail de Nelly Nairabèze, chargée de mission Urbanisme durable, se termine le 6 janvier 2022. Il est proposé au Comité syndical de pourvoir à la vacance du poste de chargé de mission Urbanisme durable et de procéder au recrutement (grade d'attaché territorial à temps complet) au 7 janvier 2022.

### Finalités du poste :

- Assurer la mise en œuvre et le suivi du SCoT du Pays de Gâtine
- Accompagner les collectivités pour les documents de planification
- Assure le suivi de la démarche partagée du PCAET et la réalisation du diagnostic,

### Principales activités :

#### Pilotage du Schéma de cohérence territoriale :

Préparer, animer et formaliser les travaux de suivi de la mise en œuvre du SCoT

Rédiger et proposer les avis SCoT dans le cadre de la consultation des personnes publiques associées,

Accompagner les collectivités dans l'élaboration et la mise en compatibilité des documents d'urbanisme avec les orientations du SCoT.

Mettre en place d'une démarche de suivi des résultats de l'application du SCoT basée sur les indicateurs sélectionnés et le tableau de bord développé.

Organiser et structurer les données collectées pour produire un suivi foncier à l'échelle du Pays de Gâtine.  
Animer la commission « Urbanisme » du Pays de Gâtine.  
Élaborer des outils pédagogiques de sensibilisation aux principes d'urbanisme durable à destination des collectivités  
Participer aux réseaux locaux, régionaux et nationaux et suivre l'élaboration des documents de rang supérieur.  
Assurer une veille législative et réglementaire en matière d'urbanisme.

#### Energie – Climat

Animer le groupe de travail du PCAET en lien avec les intercommunalités  
Coordonner les travaux du bureau d'étude en lien avec le groupe de travail  
Organiser et animer les réunions de travail  
Accompagner les collectivités dans leurs projets en lien avec le PCAET

#### Missions transversales :

Assistance aux autres chargés de mission du Pays pour la prise en compte des aspects de l'urbanisme dans les dossiers qu'ils conduisent  
Participation aux ateliers, réunions et travaux dans le cadre du projet de Parc naturel régional  
Veille sur les appels à projets et participation à l'élaboration des candidatures

#### **Niveau de recrutement :**

- Candidat titulaire d'un diplôme d'études supérieures,
- Expérience professionnelle significative dans le domaine de l'urbanisme, de l'aménagement du territoire, de la conduite de projets
- Maîtrise des systèmes d'information géographique et des logiciels SIG MapInfo et QGIS
- Bonne connaissance du fonctionnement des collectivités locales et du développement local
- Rémunération équivalente à celle d'un attaché territorial 5<sup>e</sup> échelon (cadre d'emploi des attachés), sur la base de l'indice brut 512 (IM 440).

Le recrutement s'adresse à un agent titulaire de la fonction publique territoriale mais il pourra être pourvu par un agent non titulaire (alinéa 5 et 7 article 3 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée).

**Le Comité syndical décide d'autoriser le président à entreprendre, dès à présent, les démarches nécessaires auprès du Centre de Gestion pour pourvoir à la vacance de ce poste et assurer son recrutement.**

Fait à Parthenay, les jour, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.  
Pour copie conforme

Le Président  
Didier GAILLARD